



Luxembourg, le 06 DEC. 2018

**Monsieur Fernand Etgen
Ministre aux Relations avec
le Parlement**

**Service Central de Législation
43, boulevard F.D. Roosevelt
L – 2450 Luxembourg**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N°15 du 6 novembre 2018 de l'honorable député Monsieur André Bauler, concernant les accidents sur la route nationale 23 entre Reichlange et Martelange, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

**François Bausch
Ministre du Développement durable
et des Infrastructures**

Réponse de Monsieur François Bausch, Ministre du Développement durable et des Infrastructures à la question parlementaire n° 15 du 6 novembre 2018 de Monsieur le Député André Bauler

C'est avec intérêt que j'ai pris connaissance de la question écrite de l'honorable Député du 6 novembre 2018 relative aux accidents routiers sur la route nationale N23 reliant Reichlange à Martelange.

Sur base des données officielles du STATEC pour les années 2015 à 2017, on peut répertorier sur les vingt kilomètres douze accidents corporels, avec en tout quinze blessés légers, cinq blessés graves et trois avec des suites mortelles. De ces informations, il ressort que les raisons sont l'ivresse (2 accidents dont un accident en combinaison avec un excès de vitesse), les excès de vitesse (5 accidents), les sorties de routes (4 accidents) ou le non-respect de la priorité (2 accidents). À part un accident grave avec un cycliste, les autres accidents se sont produits avec des voitures particulières.

Avant d'entamer d'autres mesures de sécurisation, il y a lieu de procéder à une analyse détaillée dans le cadre d'un audit de sécurité de la N23. Les autorités juridiques ont déjà été contactées pour la mise à disposition des procès-verbaux anonymes de la Police grand-ducale en vue de l'analyse détaillée.